



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ABITIBI-EST  
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Malartic du mardi, 19 juillet 2016, tenue au 901, rue Royale à Malartic, à 19 h**

---

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1  
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2  
M. Jude Boucher, conseiller, district 3  
M. Tommy Auger-Cadioux, conseiller, district 4

Sont absents :

M. Daniel Magnan, conseiller, district 5  
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est également présent :

Me Gérard Laprise, directeur général *par intérim* et greffier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**1.0. - GREFFE**

**1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

**ORDRE DU JOUR**

**1.0.- GREFFE**

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2016;

1.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2016;

**2.0.- MAIRIE**

**RÉSOLUTION  
2016-07-208**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic



- 2.1.- Mémoire révisé de la Ville – BAPE;
- 2.2.- Appui à la candidature de la MRC de La Vallée-de-l'Or : Finale des Jeux du Québec, hiver 2019;
- 3.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 3.1.- Nomination d'un nouvel administrateur du Théâtre Meglab;
- 3.2.- Contribution annuelle de 2016 à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) : 45 000 \$;
- 4.0.- **TRÉSORERIE**
- 4.1.- Liste des transferts budgétaires et réaménagements budgétaires au 30 juin 2016;
- 5.0.- **URBANISME**
- 5.1.- Demande de dérogation mineure de madame Louise Desrosiers et monsieur Michel Girard au 1151, avenue Quebeco;
- 5.2.- Demande de certificat de conformité : AmNor Industries inc. – Augmentation de la capacité du Centre de transfert de matières dangereuses résiduel;
- 5.3.- Programme d'aide à la rénovation RénoRégion 2016-2017;
- 5.4.- Autorisation d'utilisation du stationnement de l'hôtel de ville pour un lave-auto – 27 juillet 2016 : Coopérative Jeunesse de Services de Malartic;
- 6.0.- **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS**
- 7.0.- **LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**
- 8.0.- **TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES**
- 8.1.- Avenant numéro 2 à WSP Canada inc. – Appel d'offres 2014-05 – Services professionnels en ingénierie, plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection de la voirie phase 2014;
- 8.2.- Ordre de changement numéro 2 - Appel d'offres 2014-08 pour la réfection de la voirie - Phase 2014;
- 9.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**
- 11.0.- **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**
- 12.0.- **AFFAIRES NOUVELLES**
- 13.0.- **CORRESPONDANCE**
- 13.1.- Le Tour de l'Abitibi : invitation officielle;



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

- 13.2.- Rapport d'activités, états financiers au 31 mars 2016 et prévisions budgétaires 2016-2017 : Maison de la Famille de Malartic inc.
- 13.3.- Loisirs Malartic – carte d'accès loisirs : Municipalité de Rivière-Héva;
- 13.4.- Tournoi de golf : Fondation Paul Giroux – 6 août 2016;
- 14.0.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15.0.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**
- 1.0.- **GREFFE**
- RÉSOLUTION  
2016-07-209** 1.2.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2016**
- IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2016, tel que rédigé;
- Adoptée.
- RÉSOLUTION  
2016-07-210** 1.3.- **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2016**
- IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2016, tel que rédigé;
- Adoptée.
- 2.0.- **MAIRIE**
- RÉSOLUTION  
2016-07-211** 2.1.- **Mémoire révisé de la Ville – BAPE**
- IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- D'ADOPTER l'addenda au regard du mémoire présenté par la Ville et intitulé « Mémoire projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic (MCM) et de la déviation de la route 117 »;
- DE DÉPOSER l'addenda et le mémoire révisé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), en guise de position de la Ville au regard du projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de la déviation de la route 117;
- Adoptée.
- RÉSOLUTION  
2016-07-212** 2.2.- **Appui à la candidature de la MRC de La Vallée-de-l'Or : Finale des**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic



### Jeux du Québec, hiver 2019

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Vallée-de-l'Or se porte candidate à la tenue de la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019;

CONSIDÉRANT QUE des installations sportives, culturelles, des services d'alimentation, de santé, de transport et d'hébergement de qualité sont déjà en place et propices à l'événement sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or;

CONSIDÉRANT QUE du personnel de soutien, des groupes de bénévoles et organisations sportives sont aptes à l'accompagnement et à l'acheminement des athlètes au cours de la compétition;

CONSIDÉRANT QUE la région de l'Abitibi-Témiscamingue a déjà été l'hôte de plusieurs Jeux du Québec par le passé;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Ville de Malartic appuie la candidature de la MRC de La Vallée-de-l'Or pour la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019;

D'OFFRIR les infrastructures disponibles dont la Ville de Malartic dispose pour le bon déroulement de la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019;

Adoptée.

### 3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

#### 3.1.- Nomination d'un nouvel administrateur du Théâtre Meglab

CONSIDÉRANT QUE madame Geneviève Proulx a démissionné de son poste d'administratrice du Théâtre Meglab le 20 juin 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un nouvel administrateur du Théâtre Meglab;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER monsieur Samuel Tessier, directeur du Service des loisirs et de la culture, à titre d'administrateur du Théâtre Meglab;

Adoptée.

#### 3.2.- Contribution annuelle de 2016 à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) : 45 000 \$

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE PAYER la somme de 45 000 \$, plus les taxes applicables, correspondant à la contribution annuelle de 2016 à la Commissions scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB), tel que stipulé au premier alinéa de

RÉSOLUTION  
2016-07-213

RÉSOLUTION  
2016-07-214



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

l'annexe 4 du Protocole d'entente concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelle, sportives et de loisirs;

Adoptée.

4.0.- **TRÉSORERIE**

RÉSOLUTION  
2016-07-215

4.1.- **Liste des transferts budgétaires et réaménagements budgétaires au 30 juin 2016**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs au 30 juin 2016, tels que présentés;

D'AUTORISER la trésorière à faire les réaménagements budgétaires demandés à même le budget d'opérations de la Ville;

Adoptée.

5.0.- **URBANISME**

RÉSOLUTION  
2016-07-216

5.1.- **Demande de dérogation mineure de madame Louise Desrosiers et monsieur Michel Girard au 1151, avenue Quebeco**

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété du 1151, avenue Quebeco (lot #3 000 120 du cadastre du Québec) suite à une demande de permis de construction pour l'agrandissement d'un bâtiment secondaire détaché;

CONSIDÉRANT QUE la demande démontre des dérogations au *Règlement d'urbanisme* dont une marge de recul latérale de  $\pm 10$  centimètres pour un bâtiment secondaire détaché avec ouverture au lieu de 2,0 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme en recommande son acceptation;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER une marge de recul latérale de  $\pm 10$  centimètres pour le bâtiment secondaire détaché avec ouverture en autant que l'égouttement des eaux soit dirigé sur son propre terrain;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-07-217

5.2.- **Demande de certificat de conformité : AmNor Industries inc. – Augmentation de la capacité du Centre de transfert de matières dangereuses résiduelles**

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de la capacité de traitement d'eau pouvant traiter les eaux huileuses et autres eaux contaminées dans le Centre de transfert d'AmNor Industries inc. respecte la réglementation municipale en vigueur;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic



CONSIDÉRANT QUE la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement est d'avis favorable;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le greffier à émettre un certificat de conformité réglementaire attestant que l'augmentation de la capacité de traitement d'eau pouvant traiter les eaux huileuses et autres eaux contaminées dans le Centre de transfert d'AmNor Industries inc. ne contrevient à aucun règlement municipal et ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Adoptée.

### 5.3. Programme d'aide à la rénovation RénoRégion 2016-2017

Dépôt du document à titre d'information.

DE FAIRE CONNAÎTRE le Programme d'aide à la rénovation RénoRégion 2016-2016 sur le site Internet et la page Facebook de la Ville de Malartic.

RÉSOLUTION  
2016-07-218

### 5.4.- Autorisation d'utilisation du stationnement de l'hôtel de ville pour un lave-auto – 27 juillet 2016: Coopérative Jeunesse de Services de Malartic

CONSIDÉRANT QU'une demande verbale a été adressée au Service de l'urbanisme et de l'environnement pour faire un lave-auto organisé le mercredi 27 juillet 2016, de 9 h à 16 h, par la Coopérative Jeunesse de Services de Malartic pour une collecte de fonds;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER l'utilisation du stationnement attenant à l'hôtel de ville, des prises de courant et de donner un apport en eau courante pour l'organisation d'un lave-auto le mercredi 27 juillet 2016, de 9 h à 16 h, par la Coopérative Jeunesse de Services de Malartic pour une collecte de fonds;

Adoptée.

### 6.0. - RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS

### 7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

### 8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

RÉSOLUTION  
2016-07-219

### 8.1.- Avenant numéro 2 à WSP Canada inc. – Appel d'offres 2014-05 - Services professionnels en ingénierie, plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection de la voirie phase 2014



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE l'avenant numéro 2 concernant l'ajout de quatre semaines de surveillance supplémentaires a été déposé par la société WSP Canada inc. pour les services professionnels en ingénierie plan, devis et surveillance des travaux pour la réfection de la voirie Phase 2014 le 28 juin 2016 pour la somme de 23 500 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER l'avenant numéro 2 concernant l'ajout de quatre semaines de surveillance supplémentaires qui a été déposé par la société WSP Canada inc. pour les services professionnels en ingénierie plan, devis et surveillance des travaux pour la réfection de la voirie Phase 2014;

D'AUTORISER Me Gérald Laprise, directeur général *par intérim* et greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'avenant numéro 2 concernant l'ajout de quatre semaines de surveillance supplémentaires qui a été déposé par la société WSP Canada inc. pour les services professionnels en ingénierie plan, devis et surveillance des travaux pour la réfection de la voirie Phase 2014 pour la somme de 23 500 \$, plus les taxes applicables;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-07-220

8.2.- **Ordre de changement numéro 2 - Appel d'offres 2014-08 pour la réfection de la voirie - Phase 2014**

CONSIDÉRANT l'ordre de changement numéro 2 sur le report des travaux 2015 à 2016 qui a été déposé par la société Dubé Excavation inc. pour la réfection de la voirie Phase 2014 le 4 avril 2016 pour la somme de 28 415,40 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'une recommandation de paiement a également été autorisée par la firme d'ingénierie WSP Canada inc;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 2 sur le report des travaux 2015 à 2016 qui a été déposé par la société Dubé Excavation inc. pour la réfection de la voirie Phase 2014;

D'AUTORISER Me Gérald Laprise, directeur général *par intérim* et greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'ordre de changement numéro 2 sur le report des travaux 2015 à 2016 qui a été déposé par la société Dubé Excavation inc. pour la réfection de la voirie Phase 2014 le 4 avril 2016 pour la somme de 28 415,40 \$, plus les taxes applicables;

Adoptée.

9.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

10.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Le Tour de l'Abitibi : invitation officielle

CONSIDÉRANT QUE Le Tour de l'Abitibi a adressée une invitation officielle le 5 juillet 2016 pour une participation à certaines activités protocolaires;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER madame la conseillère Catherine Larivière à représenter la Ville lors de l'étape numéro 4 se déroulant à Malartic, le 21 juillet 2016;

Adoptée.

13.2.- Rapport d'activités, états financiers au 31 mars 2016 et prévisions budgétaires 2016-2017 : Maison de la Famille de Malartic inc.

Correspondance a été déposée au conseil.

13.3.- Loisirs Malartic – carte d'accès loisirs : Municipalité de Rivière-Héva

Correspondance a été déposée au conseil.

13.4.- Tournoi de golf : Fondation Paul Giroux – 6 août 2016

Correspondance a été déposée au conseil.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 11

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

  
MARTIN FERRON  
MAIRE

  
Me GÉRALD LAPRISE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL par  
intérim ET GREFFIER

RÉSOLUTION  
2016-07-221

RÉSOLUTION  
2016-07-222